

N°. 90 COMPTOIR de

La Barotte

LAISSEZ PASSER ~~en luy~~
allant à ~~Per lez~~
avec trois chariot chargé de ~~gringot~~
~~trois muids et une manie de foye et trois muids de coche~~
venant de la Fosse de La Barotte
passant par ~~Per lez~~ dont
l'IMPÔT est payé au SOUSIGNÉ, ce ~~traitre~~
~~de Juillet 1778 Andie parj~~

Archives des Religieuses

Augustines

Rebecq-Rognon No 59.

N°. 5 COMPTOIR de

La Barotte

LAISSEZ PASSER ~~en luy~~
allant à ~~Per lez~~
avec un chariot chargé de ~~deux~~
~~muids de coche et cinq muids d'omifoye~~
venant de la Fosse de La Barotte
passant par ~~Per lez~~ dont
l'IMPÔT est payé au SOUSIGNÉ, ce ~~envoit et en~~
~~d'août 1778 Andie parj~~

Archives des Religieuses

Augustines

Rebecq-Rognon No 60.

Recu de la Dame Sieure —
la Somme de un florin dix sols —

en Rachat du Droit extraordinaire de Trois Sols à l'Aime de
bonne Biere & deux Sols à l'Aime de la petite de la bonne
maison de Lebecq —
ensuite l'Ordonnance en date 28. Août 1745. finissant le der-
nier de 96^e mil sept cent septante-huit.

Fait à Bruxelles au Bureau des Aides le 28 86^e 1778

X I 110 110
M.M.V.

M. Neemorel.

Archives des Religieuses
Augustines
Rebecq-Rognon No 561.

Recu de la Dame Sieure —
la Somme de un florin dix sols —

en Rachat du Droit extraordinaire de Trois Sols à l'Aime de
bonne Biere & deux Sols à l'Aime de la petite de la bonne
maison de Lebecq —
ensuite l'Ordonnance en date 28. Août 1745. finissant le der-
nier de Mai — mil sept cent septante-huit.

Fait à Bruxelles au Bureau des Aides le 28 86^e 1778

X I 110 110
M.M.V.

M. Neemorel.

Archives des Religieuses
Augustines
Rebecq-Rognon No 562.

Acquit de Tonlieu.

Comptoir de

De la Part de Sa Majesté Impériale, Royale & Apostolique.



Laissez passer pour le grand Tonlieu de Brabant, les Droits de conduite & des Chevaux
pour les Marchandises ci-bas dénommées à charge de montrer ce Billet aux Comptoirs de son passage, & de le laisser audit Comptoir, selon le Réglement & à peine comme par icelui est déclaré : le présent à durer

lequel a payé la somme de jours, savoir

x 100

francs de route pour

N.

17^e. Conscription du typhon le précis
F. 20 aout 1778 le Jeudi

Archives des Religieuses
Augustines
Rebecq-Rognon N° 63.

Acquit de Tonlieu.

Comptoir de

De la Part de Sa Majesté Impériale, Royale & Apostolique.



Laissez passer pour le grand Tonlieu de Brabant, les Droits de conduite & des Chevaux
pour les Marchandises ci-bas dénommées à charge de montrer ce Billet aux Comptoirs de son passage, & de le laisser audit Comptoir, selon le Réglement & à peine comme par icelui est déclaré : le présent à durer

lequel a payé la somme de

N.

17^e. Conscription du typhon le précis

F. 20 aout 1778 le Jeudi

Archives des Religieuses
Augustines
Rebecq-Rognon N° 64.

Tuluz. Le Dux de la ville
1778 De L'Assemblée

REcù de la Dame Biere —
la Somme de un florin six sols —
en Rachat du nouveau Droit de deux Sols à l'Aime de bon-
ne Biere & un Sol à l'Aime de la petite de la bonne Mai-
son de Rebécq —
ensuite de l'Ordonnance en date 29 Mars 1765 finissant le
dernier de 96^e Mil-sep-cent septante huit.
Fait à Bruxelles au Bureau des Aides le 28 8^e 1778.

15 // 16 // 10
M.M.

28 Meuse.

Archives des Religieuses
Augustines
Rebecq-Rognon No 265.